

SECTEUR 1. RUE DU STADE



Le site est destiné à accueillir un, ou plusieurs, équipement(s) pour répondre aux besoins de la population actuelle et future, notamment sur le plan médical.

La création d'un cheminement doux est à prévoir pour faciliter la déambulation piétonne entre le site et le centre.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :		0,39 hectare	
Répartition :			
0%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	100%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel